



Communauté de Communes du
Rouillacais

COMPTE-RENDU du conseil communautaire du 18 juin 2018 à 19 h

Présents : MM VOUDON, LESAGE, FOUCHIER, GAUVIN, DESSIRIEIX, GERMAIN, LAIDET Alain, PINAUD, COUVIDAT, Mme BASSET, MM GODICHAUD, JEAN, Mme RODET, MM MESNARD, VIGNAUD, TRAINAUD, Mme VANDESTICK, Mr LAIDET Michel, Mme ROY Françoise, Mr BONNEAU, Mme ROBERT-MORISSET, MM LABROUSSE, PHELIPPEAU, PANNETIER, TURQAT, CHAUVET

Excusés : MM RIPOCHE, BURBAUD, Mme PLANTEVIGNE, MM ROY, COBERAC, BOURINET, FOURNIER

FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) 2018

Le conseil décide d'opter pour la répartition de droit commun pour les communes membres.
Les sommes à reverser à l'Etat sont réparties comme suit : la Communauté de communes : 36 866€
et les communes : 53 817€.

MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Ce marché relatif à la location et au transport des bennes de la déchetterie ainsi qu'à la collecte du verre est un marché à procédure adaptée pour une durée de 2 ans (du 1^{er} aout 2018 au 31 juillet 2020).

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE LA CHARENTE NON DOMANIALE (SACND)

Les nouveaux statuts de ce syndicat sont approuvés à l'unanimité ayant pour objet le changement de nom principalement.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Plusieurs avenants sont passés suite à la prise de compétence et le Président est autorisé à les signer :

- avenant à la Convention Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la réhabilitation de la station de Genac avec CHARENTE-EAUX
- avenant à la Convention assistance pour une procédure de D S P de l'assainissement collectif de Rouillac avec CHARENTE-EAUX
- Suite au transfert des stations d'épuration vers la CdC, le conseil donne mandat au Président pour signer tout document relatif aux intégrations des budgets assainissement de ROUILLAC, MARCILLAC, GENAC-BIGNAC et VAUX-ROUILLAC

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Ce rapport est approuvé à l'unanimité et est distribué à chaque commune membre.

REVISION DES LOYERS A USAGE D'HABITATION

Le conseil décide de ne pas augmenter les loyers des logements de la Communauté de Communes jusqu'au 30 juin 2019.

RETENUE SUR CAUTION DE LOYER

Une retenue sera faite d'un montant de 283,80€ sur un logement à Gourville.

CONTRAT DEPARTEMENTAL D'ANIMATION 2018

Il est sollicité une subvention de 8 400€ au Département pour l'animation 2018 faite pour les enfants par les associations ALPR et La PALENE.

SUBVENTIONS :

Il est alloué diverses subventions ci-dessous :

LA PALENE : 1 150€ (journées J.E.M.A) + 3 350€ (contrat d'animation)

ALPR : 5 050€ (contrat d'animation)

Club cinéphilies St-Cybardeaux : 1 000€ (cinéma en plein air le 4 août à la ferme des Bouchauds)

ACJAR : 100€ (course cycliste pour les enfants à st Cybardeaux le 21 juillet)

INFORMATIONS DIVERSES

La commission « communication » a été saisie pour étudier la possibilité de distribuer « la lorgnette » par la Poste. Après étude, le coût s'avère trop élevé. De plus, les élus souhaitent maintenir la distribution actuelle, à savoir chaque commune la distribue sur son territoire.

La convention nationale de l'Assemblée des communautés de France aura lieu les 3, 4 et 5 octobre 2018 à DEAUVILLE - 4 élus et 2 agents sont inscrits.

Le Président informe le changement de locataire du multiple-rural de GENAC et la reprise de la boulangerie de VAUX-ROUILLAC est à l'étude.

PROJET de TERRITOIRE : Pour faire suite à la réunion de restitution de ce projet du 15 juin à GENAC, le Président informe à l'assemblée qu'une commission va être mise en place pour étudier les fiches « action » : les prioriser, établir les moyens financiers et humains, sur une durée de 12 ans.

Prochaine réunion du conseil : 9 JUILLET 2018

A 20h45, le Président lève la séance.